

*Proposition présentée par le député:
M. André Reymond*

*Date de dépôt: 5 octobre 2004
Messagerie*

Proposition de motion **En attendant le CEVA : pour une meilleure utilisation** **des infrastructures ferroviaires existantes**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- qu'une politique cantonale des transports à Genève est prioritaire;
- que la pression du trafic de transit et du trafic frontalier va croissante ;
- qu'en dépit des déclarations volontaires du Conseil d'Etat, le réseau de transports publics actuel reste peu attractif pour les usagers ;
- que le projet CEVA ne pourra se réaliser à court terme ;
- qu'il existe dans le canton des infrastructures ferroviaires aujourd'hui en désuétude où notoirement sous-exploitées ;

invite le Conseil d'Etat

- à tout mettre en œuvre pour que les infrastructures ferroviaires actuelles soient mieux utilisées ;
- à intervenir énergiquement à cette fin auprès des CFF et TPG, mais aussi des organes transfrontaliers compétents, afin notamment :
 - de faire relier prioritairement par le rail la gare des Eaux-Vives à la ligne du tram 12 ;
 - de faire renforcer le nombre des trains circulant sur la ligne Evian-Nyon, voire de faire créer une liaison Evian-Meyrin en recourant aux infrastructures ferroviaires existantes ;
- à rendre fréquentable ce réseau renforcé en prévoyant l'aménagement suffisant de places de parking provisoires à ses abords.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le projet CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse par le rail) rencontre des obstacles, sa réalisation s'en trouve différée. Ses objectifs peuvent toutefois être rapidement réalisés, au moins à titre provisoire, par quelques aménagements comparativement peu coûteux permettant d'utiliser très rapidement des infrastructures déjà existantes et sous-exploitées.

Il existe en effet une ligne ferroviaire reliant la gare des Eaux-Vives à Annemasse, et sur laquelle pas moins de 16 trains circulent quotidiennement dans chaque sens. Aucun tram ne circule toutefois de la gare des Eaux-Vives au Bachet de Pesay, cette jonction étant assurée par la ligne de bus qui désert l'Hôpital. Il s'en suit qu'arrivés en gare des Eaux-Vives, les usagers du train qui souhaiteraient poursuivre leur voyage par le rail doivent actuellement parcourir à pied une distance dissuasive de quelque 300 mètres jusqu'au prochain arrêt du tram 12.

Pour y remédier, il suffit de construire une ligne de tram en correspondance directe avec le train qui reliera par le rail la gare des Eaux-Vives au Bachet de Pesay via la ligne du 12.

Au Bachet de Pesay, empruntant la voie CFF attenante sous le pont de la Praille, une navette pilotée viendra chercher les usagers à quai pour les conduire jusqu'au pont Rouge, puis de là filera vers Cornavin.

Des navettes sont tout autant envisageables du pont Rouge à Meyrin, via le tunnel de Saint-Jean aujourd'hui sous-utilisé.

Rien ne s'oppose dès lors, dans l'attente du grandiose CEVA, à ce que l'objectif de ce projet soit réalisé rapidement et à peu de frais par une meilleure utilisation des infrastructures existantes.

En outre, pour diminuer la pression du trafic de transit et frontalier, il importe de renforcer le nombre des trains circulant sur la ligne Evian-Nyon, voire de créer une liaison Evian-Meyrin en recourant aux infrastructures ferroviaires existantes et aujourd'hui sous-utilisées.

Une telle opération requiert bien entendu d'obtenir l'engagement des organes compétents notamment au niveau transfrontalier.

Cela posé, ce réseau densifié de transports publics ne sera véritablement attractif que dans la mesure où l'aménagement de places de parking provisoires à ses abords le rendra fréquentable.

Au bénéfice des explications fournies, je vous prie, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un accueil favorable à la présente motion.